

Sarkozy attaqué par le haut magistrat Boulard, successeur de J.-M. Hayat : que dois-je faire ?

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; afptls@afp.com

Date : samedi 20 mai 2023 à 11:42 UTC+2

Jacques Boulard, premier président de la cour d'appel de Paris, a diffusé hier 19 mai un communiqué pour défendre, en invoquant "l'Etat de droit", les magistrats de la cour d'appel qui ont condamné, par "une décision de justice rendue collégalement, après des débats contradictoires", Sarkozy, Herzog et **Azibert** en raison d'une supposée corruption (trafic d'influence) du magistrat Azibert. Des précisions, avec les liens, figurent dans le PDF en pièce jointe (4 pages, 505 Ko) également disponible en ligne (1).

Boulard a succédé le 1er septembre 2022 à Jean-Michel Hayat. Celui-ci m'a écrit il y a huit ans, le 10 décembre 2014 : "**je veillerai à ce qu'il vous soit répondu**". Il suffit de taper dans un moteur de recherche *Jean-Michel Hayat Norbert Jacquet* ou bien *Jean-Michel Hayat AF447* ou bien *Jean-Michel Hayat crashes aériens* pour trouver l'échange de courriels et ce qui a précédé et suivi. Je n'ai jamais obtenu la moindre réponse, ce que j'ai signalé à Hayat à plusieurs reprises sans que cela entraîne la moindre réaction de sa part. On connaît la suite. Elle est à lire, par exemple, sur une page mise en ligne aujourd'hui (2) ou dans le PDF de ce jour en pièce jointe et en ligne (1).

Dois-je porter ce qui figure ci-dessus (engagement de Hayat et état actuel des enquêtes sur les crashes aériens) à la connaissance de Boulard ?

NB (Azibert, CJIP). Ce qui précède concerne uniquement le dossier dans lequel est impliqué le magistrat Azibert. Pour les autres affaires Sarkozy, je n'ai rien à dire, sauf que dans l'affaire d'une supposée corruption par la Libye un possible corrupteur (une société ayant pignon sur rue en France) risque fort de n'être même pas mentionné après avoir passé récemment un accord (CJIP) avec le PNF, validé par le TJ de Paris le 30 novembre 2022.

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images / documents](#)

- [Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#) (10 juillet 2020)
- [La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#) (13 septembre 2020)
- [Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#) (11 janvier 2021)
- [Macron, l'armée, la justice : où va la France ?](#) (30 avril 2021)
- [Jakubowicz, LICRA, Grand Orient de France \(crashes aériens\)](#) (28 février 2022)
- [\(édition 13\) La France est une république bananière \(crashes aériens\)](#) (18 mai 2023)

(1) <http://jacno.com/prov/d/jacques-boulard-et-nicolas-sarkozy-norbert-jacquet-20-mai-2023.pdf>

(2) [Que fait la justice française \(crashes aériens\) ? Tic-tac, tic-tac...](#)

En marge de l'affaire du crash de l'Airbus A 320 Un pilote d'Air France porte plainte pour subornation de témoin

aine de membres. En 1985 déjà, Norbert Jacquet avait mis en cause, par écrit, la formation des pilotes à Air France ainsi que certains fonctionnements de l'aviation civile en évoquant la possibilité d'accidents.

Que fait la justice française (crashes aériens) ? Tic-tac, tic-tac...

Norbert JACQUET

Elle attend bêtement que survienne un nouveau drame qui aurait dû être évité !



jacques-boulard-et-nicolas-sarkozy-norbert-jacquet-20-mai-2023.pdf
304.1kB